



## FICHE PROJET DE THESE pour ANNEE 2021-2022

<b>Discipline du Doctorat</b>	4200030 – Cultures et Langues régionales
<b>Mention du Doctorat</b>	Cultures et Langues régionales – 73°
<b>Domaine scientifique principal</b>	Histoire Droit
<b>Domaines scientifiques secondaires</b>	Sciences de gestion
<b>Entités de rattachement</b>	UMR LISA - ICPP
<b>Direction de la thèse</b>	Dr-HDR Jean-Guy TALAMONI <a href="mailto:jean-guy.talamoni@isula.corsica">jean-guy.talamoni@isula.corsica</a> – 06 23 85 13 05  Dr Patrice TERRAMORSI <a href="mailto:terramorsi@univ-corse.fr">terramorsi@univ-corse.fr</a> – 06 26 87 18 55
<b>Collaborations extérieures éventuelles envisagées</b>	-
<b>Type de financement visé</b>	-
<b>Connaissances et compétences requises chez l'étudiant</b>	<p>La présente offre de thèse s'adresse à des candidats ayant suivi un parcours de formation sanctionné par un master en sciences humaines ou en sciences de gestion, incluant idéalement des modules sociologie du travail, de droit, de théories des organisations.</p> <p>Le/la candidat(e) devra :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Disposer de connaissances disciplinaires, éventuellement complétées par une expérience du terrain d'enquête concerné par la recherche doctorale.</li><li>Mettre en œuvre un protocole de recherche en lien avec la problématique traitée et le terrain de recherche.</li><li>Savoir constituer et traiter un corpus bibliographique en vue de son exploitation scientifique.</li><li>Savoir élaborer et mettre œuvre les instruments méthodologiques nécessaires à la réalisation d'études de cas (entretiens, observations de terrain, monographies, etc.).</li><li>Avoir un niveau de maîtrise de la langue anglaise équivalent à un niveau B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues).</li></ul>
<b>Titre de la thèse</b>	<b>Droit au travail et droit à l'emploi : influences des imaginaires sociaux sur les expérimentations territoriales</b>
<b>Abstract 1</b>	<p>Cette recherche a pour objectif d'interroger les liens entre les imaginaires socio-culturels propres aux différents territoires, développés autour du Droit au travail et du Droit à l'emploi, et les dispositifs destinés à opérationnaliser ces principes politiques et juridiques au sein de ces mêmes territoires.</p> <p>Cette association d'un regard socio-historique et organisationnel constitue une approche originale susceptible d'éclairer sous un angle nouveau les politiques d'emploi au sein des territoires, et particulièrement en Corse.</p>
<b>Abstract 2</b>	Alors que le nombre de personnes privées durablement d'un emploi n'a jamais été aussi important, l'objectif de

	<p>cette recherche doctorale est de comprendre comment les imaginaires socio-culturels sont susceptibles d'influencer les initiatives destinées à assurer l'effectivité des principes de Droit au travail et de Droit à l'emploi.</p> <p>Cette interrogation transdisciplinaire des rapports entre activités, acteurs et territoires en vue de tracer les voies d'un développement soutenable s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'UMR CNRS Université de Corse 6240 LISA. Elle correspond en outre aux orientations mises en oeuvre par les pouvoirs publics, notamment en Corse (Territoire Zéro Chômeur de Longue durée, Revenu universel...), et revêt donc une dimension de recherche appliquée.</p>
--	---

## Explication du Projet de thèse

### 1°) Présentation des aspects scientifiques du projet de thèse

Le chômage de longue durée est un phénomène social et économique majeur qui concerne près de 39% des demandeurs d'emploi en France (OCDE, 2020). Face aux limites des réponses mécanistes (Granovetter, 1985, Hédon, Goubert, Le Guillou, 2019), cette recherche proposera de développer un regard socio-historique dans le but d'éclairer les initiatives portées au sein des territoires (Sarrot, 2020, Bock, 2018).

Pour cela, cette recherche développera une analyse des réponses apportées au cours du temps à la question de la privation d'emploi. Elle distinguera notamment les concepts de Droit au travail et de Droit à l'emploi, tel qu'ils sont notamment énoncés dans la déclaration des Droits de l'Homme et de citoyen, le préambule de la Constitution de 1946 et à l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Plus largement, cette recherche analysera les tensions entre d'un côté Droit au travail et Droit à l'emploi, et de Droit de propriété de l'autre. Elle cherchera ainsi à identifier les modes de conciliation développés au fil du temps au sein de territoires afin de constituer un cadre compréhension des politiques et pratiques actuelles.

Au-delà de sa dimension légale, cette recherche interrogera les initiatives historiquement proposées en matière d'intermédiation du travail que celles-ci soient privées (*i.e. association ouvrières*) ou publiques (*i.e. ateliers de charités*) au sein de différents territoires et questionnera tant leurs présupposés moraux que leurs modalités pratiques. Pour cela, il pourra être procédé à l'étude de récits sociaux de différentes natures (*i.e. productions littéraires, épistolaires, rapports, etc.*). L'objectif est alors de mettre à jour, des marqueurs socio-historiques susceptibles de caractériser les représentations développées vis-à-vis du Droit au travail et du Droit à l'emploi au sein de différents territoires. A ce titre, le cas de la Corse sera analysé et comparé à celui d'autres territoires afin de mettre à jour des facteurs explicatifs susceptibles d'influer sur les initiatives destinées à permettre à tous de disposer d'un travail. Les territoires seront ainsi considérés comme des construits agissant sur les réponses socio-organisationnelles et non comme des réceptacles passifs (Zimmerman, 2008).

En parallèle de ces interrogations socio-historiques, cette recherche interrogera des expérimentations contemporaines développées au sein de ces territoires. A travers la réalisation d'études de cas (Yin, 2008), l'objectif est de comprendre, grâce une interrogation située des dynamiques organisationnelles (Girin, 2011, Raulet-Croset, 2008) l'influence des imaginaires sociaux. Cette recherche permettra alors de compléter les limites des approches dominantes en matière de politique d'emploi posant la question de la conciliation entre le principe légal et son application uniquement à partir de modélisations dégagées de toutes dimensions contextuelles.

Cette recherche doctorale propose ainsi interrogation transdisciplinaire associant histoire du droit, sociologie du travail et interrogation des dynamiques organisationnelles, afin d'éclairer les relations hommes-activités au sein des territoires. Elle s'inscrit ainsi pleinement dans le cadre des travaux menés au sein de l'UMR CNRS 6240 LISA.

## 2°) Présentation des enjeux de la thèse

Alors que le nombre de personnes privées durablement d'emploi atteint des niveaux historiques et que des mutations majeures impactent les modalités traditionnelles d'emploi, cette recherche doctorale a pour objectif d'éclairer, à l'aune d'une perspective socio-historique, les expérimentations proposées au sein des territoires, en matière d'exercice du droit au travail pour tous.

En effet, si l'article 23 de Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclame que : « *Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.* », et l'article 5 du préambule de la Constitution de 1946, inscrit dans le bloc de constitutionnalité, proclame que « *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances* », ces droits sont non opposables, ou tout du moins d'une justiciabilité limitée (Durlach-Vallerin, 2006). Dès lors alors que près d'un million de personnes sont sans emploi depuis plus d'un an en France (INSEE, 2019), la question se pose : Comment concilier les principes juridiques de Droit au travail et de Droit à l'emploi avec la réalité socio-historique des territoires ?

La réponse à cette interrogation, au cœur de la présente recherche doctorale, est ainsi susceptible de guider les politiques et pratiques développées au sein des territoires en matière de retour à l'emploi, particulièrement en Corse où les autorités publiques ont d'ores et déjà engagé des démarches en ce sens. Celle-ci revêt alors un intérêt socio-économique de première importance. Concernant plus particulièrement le/la chercheur(se), les connaissances et l'expérience développées dans cadre de ce projet sont susceptibles de constituer un ensemble de compétences rares, ouvrant d'indéniables perspectives d'insertion professionnelle.

Dock T. (2018) « Territoires zéro chômeur de longue durée : un changement de paradigme », La Revue Nouvelle, vol. 2, n°, p. 8-13.

Durlach-Vallerin, E. (2006) – Droit à l'emploi et droit du travail. – Thèse de doctorat en droit sous la direction de Antoine Lyon-Caen, Paris Nanterre.

Girin, J. (2011), Empirical Analysis of Management Situations: Elements of Theory and Method1: Empirical Analysis of Management Situations: Elements of Theory and Method, European Management Review, vol. 8, n°4, p. 197-212.

Granovetter, M. (1985), Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness, American Journal of Sociology, vol. 91, n°3, p. 481-510.

Hédon, C. Goubert, D. Le Guillou, D. (2019), Zéro chômeur : dix territoires relèvent le défi, Editions Quart Monde, Paris.

INSEE (2019), Enquête Emploi, Données annuelles 2019.

OCDE (2020), Taux de chômage de longue durée (indicateur). doi: 10.1787/ffbd30f6-fr

Raulet-Croset (2008), La dimension territoriale des situations de gestion, Revue Française de Gestion, vol.34, n°184 p. 137-150.

Sarrot, J-C (2020), L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée, Études, 2020, vol.4, p. 53-64.

Yin R. K. (2008) Case Study Research. Design and Methods, Thousand Oaks (CA), Sage.

Zimmerman, J-B (2008) Le territoire dans l'analyse économique : proximité géographique et proximité organisée, Revue Française de Gestion, vol. 4, n°184, p. 105-118.